



## ***VENTHÔNE, MAISON HAENNI***

### **Analyse succincte du bâtiment**

Intervention du 11 décembre 2006

Rapport préliminaire

A. Antonini

Décembre 2006

# **Venthône, maison Haenni**

## **Analyse succincte du bâtiment**

Intervention du 11 décembre 2006

Rapport préliminaire A. Antonini, 18 décembre 2006

### **Table des matières**

#### **I CIRCONSTANCES**

#### **II EVOLUTION DU BATIMENT**

#### **III DOCUMENTATION GRAPHIQUE**

Figures 1 - 17  
Relevé de la façade sud  
Plan des caves

## **I CIRCONSTANCES**

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, à la demande de MM. Renaud Bucher et Christoph Valentini, pour effectuer une analyse préliminaire des façades et de l'intérieur de la « maison Haenni » à Venthône, plus particulièrement de la partie orientale. Il s'agissait d'étudier la chronologie relative des différents volumes ainsi que le système de toiture ayant couvert le volume oriental du bâtiment.

Lors de notre intervention nous n'avons pas pu profiter d'échafaudages, et les caves étaient utilisées. Aucun sondage n'a été effectué dans les crépis. Cette analyse préliminaire a néanmoins permis d'acquérir une première idée de l'évolution architecturale du bâtiment, une base de travail qu'il faudrait affiner et compléter lors des travaux prévus sur les façades et à l'intérieur. Sur les relevés notamment, un important travail d'interprétation reste à faire, si l'on veut documenter l'état du bâtiment avant sa transformation (entre autres, changement des niveaux à l'intérieur, ouverture de nouvelles fenêtres, doublage des parois par de l'isolation).

L'étude archéologique de terrain a été effectuée le 11 décembre 2006 par Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex. Notre documentation comporte une partie descriptive très succincte ainsi qu'une partie graphique (photographies numériques, relevé interprété du plan au niveau des caves et de la façade sud). La base des relevés nous a été transmise par le bureau CEPA, Vétroz.

## **II EVOLUTION DU BATIMENT**

(La nomenclature renvoie aux plans annexés)

La genèse du bâtiment tel qu'il se présente aujourd'hui est extrêmement complexe. Si au niveau des soubassements maçonnés la chronologie relative est claire (quatre phases de construction correspondant à un bâtiment initial (A) qui a été agrandi en deux phases (B) et (C) vers l'est et ensuite renforcé (D) dans l'angle sud-est), au niveau des madriers la chronologie semble inversée, le madrier oriental (C) étant plus ancien que le madrier occidental (F). Si le madrier (C) est contemporain des soubassements (C1/C2) et antérieur au madrier (F), il faut admettre que les madriers qui recouvraient à l'origine les socles maçonnés (A) et (B) ont disparu (voir fig. 1, ainsi que les relevés de la façade sud et du plan des caves).

En ce qui concerne la partie occidentale du volume actuel du bâtiment aucune hypothèse peut être formulée dans l'état actuel, ce volume étant transformé, crépi. Le contrefort en saillie dans lequel est aménagé l'entrée principale du bâtiment (façade sud) s'appuie contre le socle maçonné (A) et est donc plus récente. La typologie de la porte (linteau et piédroits en granite) semble indiquer un rajout récent correspondant à une transformation de la circulation interne (fig. 3).

### **1<sup>e</sup> phase : soubassement maçonné A (cave + étage de salles)**

Le soubassement (A) est clairement délimité à l'est par un chaînage d'angle bien visible en façade sud.

Au niveau de la cave, les ouvertures se trouvent au sud (une porte arquée et une meurtrière), les autres parois comportent chacune une niche dallée.

Au niveau de la salle, les fenêtres se situent au sud (à l'origine vraisemblablement deux meurtrières : une ouverture a été agrandie et la porte percée ultérieurement), l'accès probablement au nord (en analogie au bâtiment B).

La maçonnerie de ce soubassement est de caractère variable, différant en façade sud de l'intérieur de la cave (fig. 4). Une limite horizontale (changement de mortier) est visible dans la cave à environ 1m au-dessus du sol (= niveau extérieur actuel au sud du bâtiment). Cette limite pourrait correspondre à une interruption du chantier ou à une reprise de la maçonnerie.

Ce soubassement maçonné à deux étages correspond clairement au socle habituel d'une maison d'habitation avec des étages en madrier. Le madrier actuel ne peut cependant pas être le madrier d'origine, vu le retrait important par rapport au mur oriental du socle (environ 50cm).

### **2<sup>e</sup> phase : soubassement maçonné B (cave + étage de salles)**

En façade sud, le soubassement s'appuie sur toute sa hauteur contre l'angle du socle maçonné (A).

Au niveau de la cave, les ouvertures se trouvent au sud (porte arquée et une meurtrière), la paroi nord comporte une niche dallée. Toutes les autres ouvertures percent les maçonneries primitives.

Au niveau de la salle, les ouvertures (2 meurtrières) se situent au sud et l'accès au nord (fig. 5 et 6).

Comme on l'a déjà constaté pour le socle (A), la maçonnerie du soubassement (B) est de caractère variable. Au sud, le mur est caractérisé par des assises régulières et prolongées de petites pierres plates posées de biais. À l'intérieur en paroi nord et en façade est, cette caractéristique disparaît complètement (éventuellement reprise du parement ?), (fig. 7 et 8).

Ce soubassement maçonné à deux étages correspond clairement à celui d'une maison d'habitation avec des étages en madrier. Le madrier actuel ne peut cependant pas être le madrier d'origine, vu son porte-à-faux important par rapport au mur méridional et oriental du socle (au sud environ 170cm). Cette saillie a nécessité le rajout des soubassements (C1/C2), (voir relevé du plan des caves).

La poutre insérée en façade sud au niveau de la salle (posée de biais, au-dessus du ressaut intérieur de la maçonnerie, saillie extérieure 120cm, saillie intérieure 55cm) perce la maçonnerie du socle (B). Aucune entaille ne permet d'en déduire la fonction (fig. 6).

### **3<sup>e</sup> phase : madrier (C) avec substruction maçonnée au sud (C1) et deux étages maçonnés au nord (C2)**

Le madrier (C) est posé avec sa sablière occidentale sur la maçonnerie du socle (A), avec son angle sud-est sur la maçonnerie (C1) et, près de l'angle nord-est, sur la maçonnerie (C2). Sans les soubassements (C1) et (C2), le madrier (C) avec son important porte-à-faux du côté est et sud ne serait pas stable ; le madrier est donc contemporain ou plus récent que ceux-ci. Une maçonnerie disparue entre-temps devait en outre soutenir l'angle sud-ouest du madrier (C). En effet, la face inférieure de la sablière est blanchie (sous l'action de la chaux ?) ; ce qui n'est pas le cas pour la sablière médiane.

#### **Substruction maçonnée (C1) au sud et deux étages maçonnés (C2) au nord :**

En façade sud, le socle maçonné (C1) constitue une maçonnerie orientée est-ouest, délimitée par deux piédroits. Sur l'arasement de la maçonnerie (C1) est posée une poutre de même orientation qui porte le chaînage des sablières du madrier (C). La présence de cette poutre et la saillie de la maçonnerie (C1) par rapport au madrier (C) indique que la zone entre les maçonneries (C1) et (C2) était couverte. Nous supposons l'existence d'une chambre boisée à l'est du madrier (C) remplacée plus tard par la pièce maçonnée (D), dont le soubassement renforce la maçonnerie (C1). Cette hypothèse pourrait être confirmée lors du décrépiage de la maçonnerie (D).

La maçonnerie (C2) comprend trois étages (caves (fig. 9), salle, étage habitable). L'étage supérieur correspondrait à la partie maçonnée située sur l'arrière de la pièce en madrier supposée au sud.

En façade nord, la maçonnerie (C2) vient s'appuyer contre le socle (B). Aucun rapport chronologique est visible entre les maçonneries des soubassements (C1) et (C2) (elles ne se touchent pas). Pour une analyse des mortiers, un décrépiage des façades serait nécessaire. Les deux éléments sont par contre plus anciens que les maçonneries (D).

#### **Madrier C (2 étages plus combles) :**

L'élévation en madrier est composée de deux étages habitables (à l'origine un local à l'étage inférieur et 2 chambres séparées par une cloison à l'étage supérieur) et des combles de faible hauteur.

Étage inférieur : En façade sud, les ouvertures d'origine étaient comprises entre les deux poteaux verticaux. Il s'agissait probablement d'une série de 5 ouvertures soulignées par une tablette saillante continue. De ce dispositif subsistent les restes de la fenêtre centrale (le piédroit oriental et le linteau) ainsi que la moitié occidentale de la tablette. Le dégagement de cette tablette permettrait de vérifier la largeur et le nombre des ouvertures.

Lors de la subdivision du local unique en deux pièces, la fenêtre médiane a été bouchée (emplacement de la cloison) et les ouvertures restantes remplacées par des fenêtres de taille semblable, mais posées sur une nouvelle tablette horizontale (fig. 2 et 10, voir aussi le relevé de la façade). La rangée orientale des fenêtres a récemment été remplacée par des ouvertures plus grandes.

Étage supérieur : Les deux ouvertures en façade sud ont conservé leurs dimensions d'origine. En retrait par rapport à la feuillure rectangulaire, le linteau intérieur est légèrement arqué.

À l'intérieur, la séparation de l'étage en 2 locaux est d'origine. Les planches verticales de la cloison sont encadrées aux deux extrémités dans les rainures des sablières. Le plafond des deux pièces était oblique. Les planches étaient encadrées dans des rainures aménagées dans la sablière haute de la paroi de refend et dans le madrier sur les côtés (fig. 13, 14).

Combles : Les poutres visibles en façade sud au-dessus de la sablière haute de l'étage supérieur délimitent les combles (la dernière poutre a été déplacée !). Deux entailles (leur emplacement est symétrique par rapport aux fenêtres sous-jacentes) pourraient être liées à la construction de la charpente.

Toiture (restitution de la volumétrie) :

L'inclinaison de la toiture est donnée par le biais des deux extrémités du madrier qui constituent le pignon de la façade sud. Il s'agit d'un toit à deux pentes avec un faîte orienté nord-sud. Le bâtiment devait avoir un toit asymétrique, la pente orientale couvrant également la chambre supposée à l'est du madrier (C), la pente occidentale couvrant le volume au-dessus du socle (A).

Le madrier (C), un élément de récupération ou une construction prévue pour cet endroit ? :

Sans pouvoir trancher avec certitude entre les deux hypothèses, nous résumons ici quelques observations à ce sujet. Remarquons toutefois que les deux options n'ont pas d'influence sur la chronologie relative des volumes exposée plus haut. Il faudra en tenir compte si l'on poursuit l'étude par une analyse de dendrochronologie.

- L'emboîtement du madrier ne montre aucun signe de remontage (assemblage parfaitement jointif !). La patine de la face occidentale indiquerait par contre une exposition au soleil que la face orientale du madrier (F) n'a pas connue. Il s'agira de comparer la face occidentale du madrier (C) avec sa face orientale, supposée être protégée par une annexe.

- La porte et la fenêtre aménagées à l'étage inférieur, dans la face occidentale, correspondent à une transformation du madrier (C) primitif qui à l'origine n'avait aucune ouverture de ce côté. Ces ouvertures sont plus grandes que celles d'origine ; rien n'indique qu'elles soient contemporaines l'une de l'autre (fig. 11 et 12). Le linteau de la porte est décoré sur la face extérieure avec une croix pattée, semblable à celle gravée sur la sablière du plafond du 1<sup>er</sup> étage (sur la face inférieure du tronçon faisant saillie en façade sud). La porte constitue clairement une liaison entre deux intérieurs. Elle aurait pu être ouverte après le transport du madrier (C) à cet endroit, ou pour relier deux volumes à l'origine séparés.

- Au 2<sup>e</sup> étage, une meurtrière aménagée dans le mur occidental qui prolonge le madrier vers le nord, indique l'absence d'un volume à l'ouest à cette hauteur. L'ouverture a été obstruée par une maçonnerie qui s'appuie contre le madrier (F) et qui semblerait être contemporaine à celui-ci (fig. 15 et 16).

#### **4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> phase : remplacement du volume sur le soubassement (A) par le madrier F et doublage de ce dernier par de la maçonnerie**

Le madrier (F) est construit avec un porte-à-faux considérable par rapport à la façade sud du soubassement maçonné (A). Ce porte-à-faux était prévu à l'origine sans aucun soutien aménageant des solives à distance serrée (contrairement au madrier C qui est posé sur des substructions maçonnées), (fig.3).

Du côté est, le madrier (F) est en retrait d'environ 50 cm par rapport à la façade orientale du soubassement. Il respecte de toute évidence un volume préexistant, le madrier (C) - indépendamment du fait qu'il pourrait avoir été récupéré d'une autre maison. A cette époque, le système de toiture couvrant le madrier (F) et (C) devait comprendre, en façade sud, deux pignons contigus, correspondant à deux unités d'habitation séparées.

Dans un deuxième temps, le madrier (F) est doublé d'une maçonnerie en façade sud. Lors de cette transformation, des béquilles sont probablement rajoutées pour soutenir la surcharge du porte-à-faux. La paroi orientale n'est pas doublée. De nouvelles ouvertures sont aménagées.

#### **6<sup>e</sup> phase : rehaussement du madrier (F) par un étage en colombage (G)**

Le colombage du 3<sup>e</sup> étage est posé sur le madrier doublé du côté sud, respectivement sur le madrier du côté est. Ici, la maçonnerie est coulée sur sa face extérieure contre un coffrage en bois (négatifs de planches horizontales) ayant disparu ou démonté.

#### **7<sup>e</sup> phase : renforcement de l'angle sud-est du bâtiment (C) par les maçonneries (D)**

Postérieur au madrier (C) et à ces soubassements C(1) et (C2). La chronologie par rapport au madrier (F) et son rehaussement en colombage (G) est indéterminée.

### III DOCUMENTATION GRAPHIQUE

FIGURES 1 A 17

RELEVÉ ET PLAN

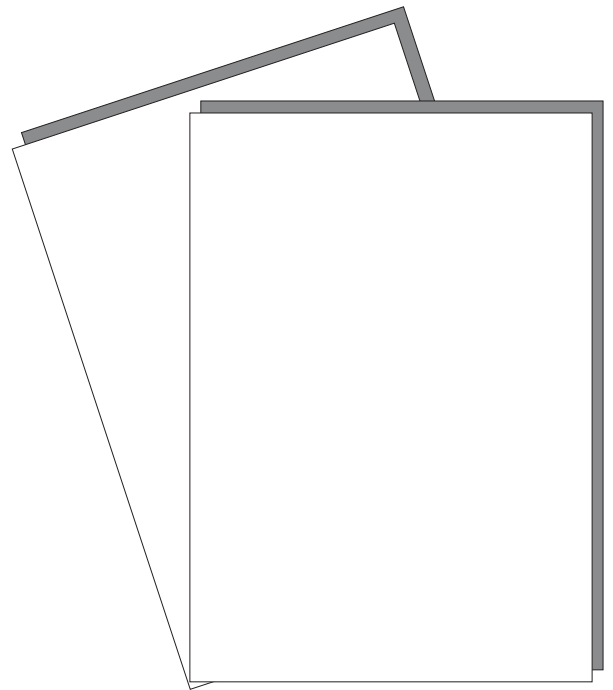






Fig. 1 Façade sud du bâtiment.



Fig. 2 Façade sud. Détail des fenêtres du madrier (C), 1<sup>er</sup> étage.





Fig. 3 Façade sud. A droite, le soubassement maçonné (A). Au fond, la porte englobée dans une maçonnerie venant buter contre le soubassement (A).



Fig. 4 Cave du soubassement (A), angle nord-est. La porte à droite perce la maçonnerie primitive, la niche à gauche est d'origine.





Fig. 5 Salle du soubassement (B), paroi orientale. Les cuves maçonnées sont plus récentes que les supports d'étagères présents sur toutes les parois de la pièce sauf au sud.



Fig. 6 Salle du soubassement (B), paroi sud. Entre les deux fenêtres et sur le ressaut de la maçonnerie, la poutre sortant en façade.





Fig. 7 Cave du soubassement (B), paroi sud.



Fig. 8 Soubassement (B), façade orientale.





Fig. 9 Cave du soubassement (C), angle sud-est. La voûte est un élément rajouté dans un deuxième temps. Le niveau du sol a été abaissé ; il se situe aujourd'hui plus bas que la semelle des fondations.



Fig. 10 Madrier (C), étage inférieur, paroi sud. La cloison subdivise le local primitif unique en deux pièces ; elle bouche la fenêtre médiane.



Fig. 11 Madrier (C), étage inférieur, paroi occidentale. Les trois ouvertures correspondent à des éléments rajoutés dans un deuxième temps au madrier primitif. La porte permettait de communiquer avec une annexe remplacée entre-temps par le madrier (F).



Fig. 12 Madrier (C), étage inférieur, paroi nord. Les montants verticaux de la porte indiquent la hauteur primitive de l'ouverture. A gauche de la porte, le bouchon maçonné correspond à l'ouverture de chargement d'un ancien fourneau en pierre ollaire. Dans la cuisine adjacente, l'âtre devait se situer contre cette paroi avant d'être déplacé dans l'angle nord-est de la pièce.





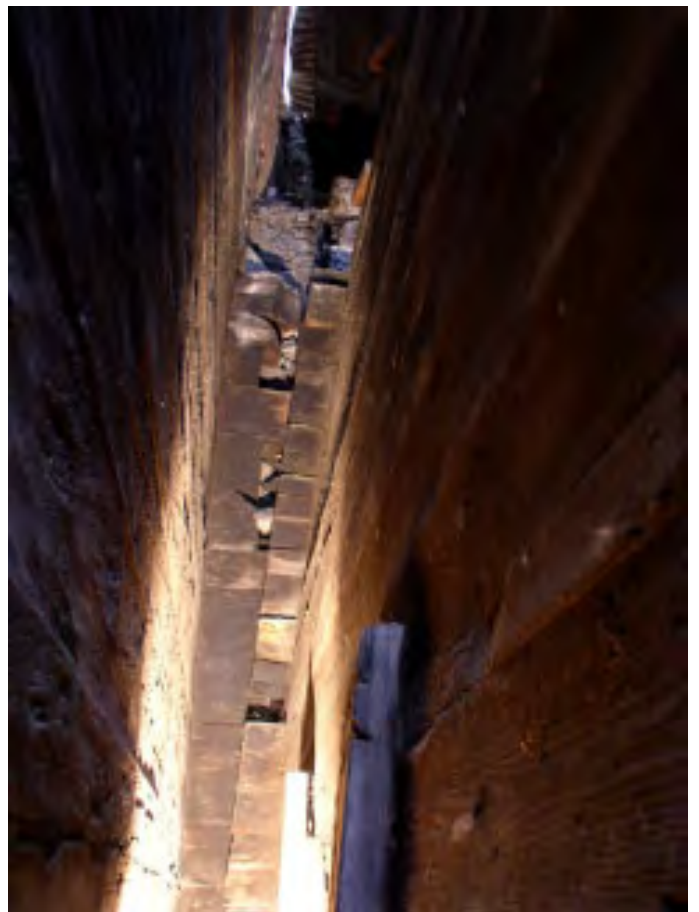
Fig. 13 Madrier (C), étage supérieur, local occidental vue vers le sud. Les rainures dans le madrier à gauche et dans la sablière haute à droite indiquent l'emplacement des planches du plafond. Les planches de la cloison verticale sont emboîtées dans la rainure des sablière haute et basse.



Fig. 14 Madrier (C), étage supérieur, local oriental vue vers le sud. Quelques planches du plafond oblique sont ici encore en place.



*Fig. 15 Mur aligné sur la paroi occidentale du madrier (C), étage supérieur. Petite meurtrière bouchée plus tard par la maçonnerie contemporaine du madrier (F). La cloison du garde-manger (à droite) est construite entre coffrage et s'appuie contre le mur occidental. D'après la disposition générale des locaux, le garde-manger est plus récent que les chambres du madrier (C). A l'origine, la cuisine devait monter en un seul volume jusqu'au toit.*



*Fig. 16 Espace entre les deux madrier (C) et (F), vue vers le nord. Au-dessus du madrier, derrière l'assemblage des madriers, apparaissent les maçonneries respectives qui constituent la partie arrière des deux madriers.*

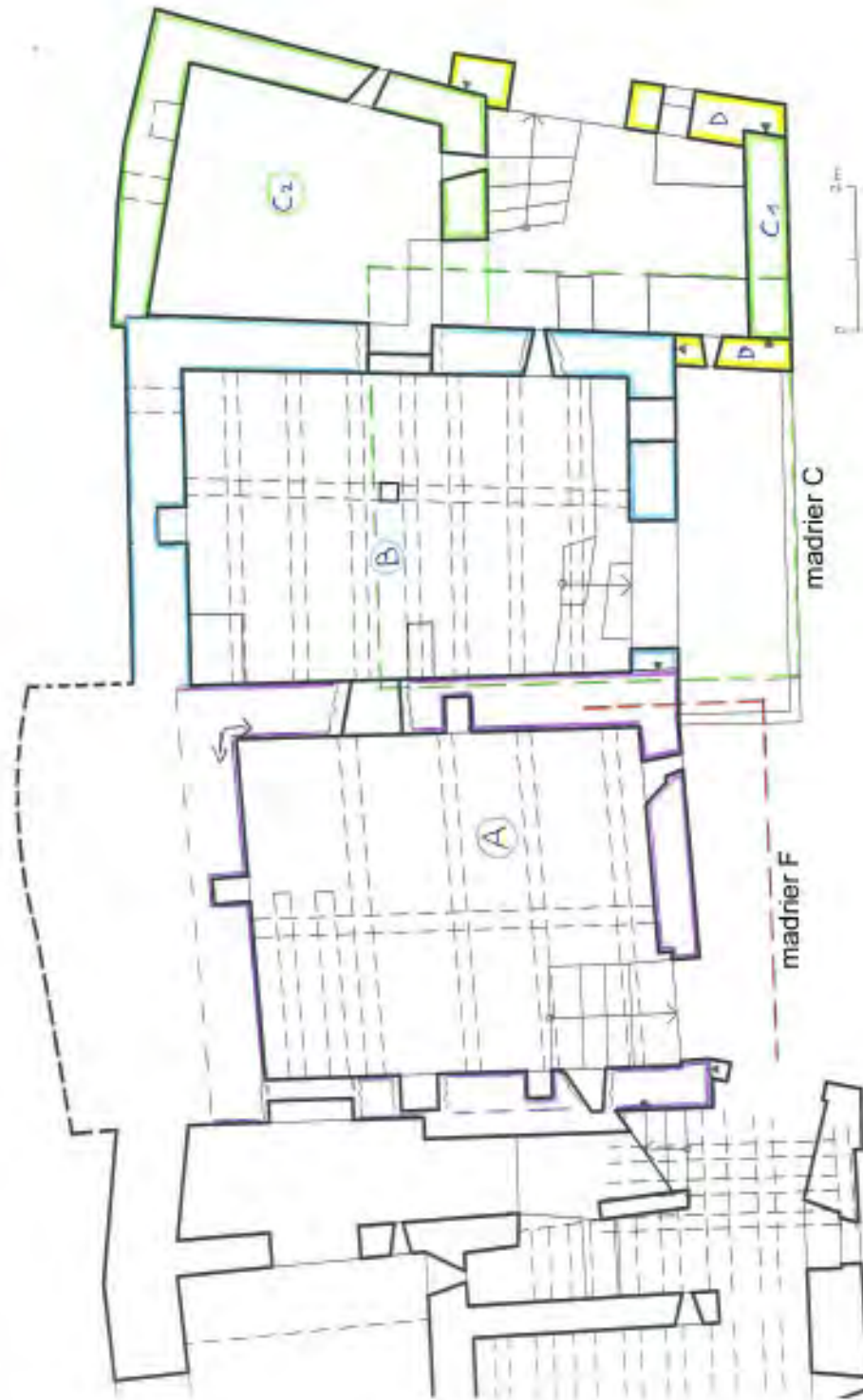




Fig. 17 Façade nord du bâtiment (C). A : Ancien emplacement du montant droit ; le piédroit a été déplacé en fonction de l'escalier actuel. B : Alignement de trois trous de boulin (échafaudage) aménagé d'origine dans la maçonnerie. C : Dalle verticale correspondant à une niche côté intérieur. D : Piédroit vraisemblablement d'une fenêtre. Les parties les plus anciennes de cette façade pourraient être contemporaines du soubassement (B). Certains éléments pourraient être des transformations (rehaussement ? rajout d'ouvertures ?).



Relevé de la façade sud  
(Relevé de base : SEPA Sàrl, Vétroz. Interprétation : TERA Sàrl, Sion)  
**1<sup>re</sup> phase** : soubassement du bâtiment A.  
**2<sup>e</sup> phase** : soubassement du bâtiment B.  
**3<sup>e</sup> phase** : soubassement et madrier C.  
**4<sup>e</sup> phase** : madrier F.  
**5<sup>e</sup> phase** : doublage du madrier F.  
**6<sup>e</sup> phase** : rehaussement du madrier F par le colombage G.  
**Renforcement D** : postérieur à la phase 4.



**Plan des caves**  
 (Relevé de base : SEPA Sàrl, Vétroz. Interprétation : TERA Sàrl, Sion)  
 1<sup>re</sup> phase : soubassement du bâtiment A.  
 2<sup>e</sup> phase : soubassement du bâtiment B.  
 3<sup>e</sup> phase : soubassement et madrier C.  
 4<sup>e</sup> phase : madrier F.  
 Renforcement D : postérieur à la phase 4.